

# Territoire d'étude : l'aire azurélienne

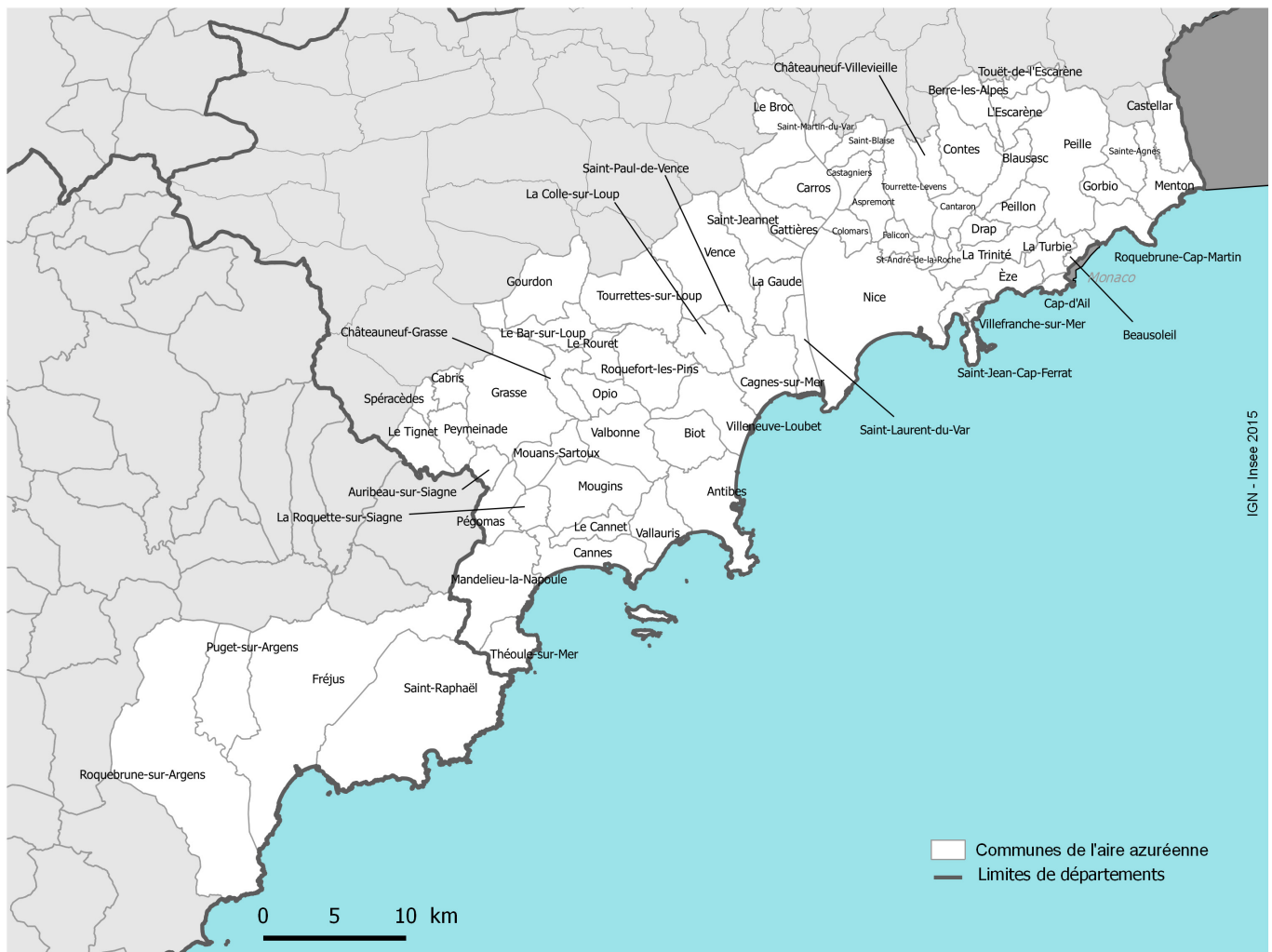
Dans cette étude, l'*aire azurélienne* est le territoire formé par le littoral des Alpes-Maritimes (sur une largeur d'une vingtaine de kilomètres), prolongé vers l'ouest sur une partie du Var, afin de préserver la continuité économique existant au voisinage de la limite administrative entre ces deux départements. Incluant les unités urbaines de Nice, Menton, Fréjus et Roquebrune-sur-

Argens, l'aire azurélienne réunit 72 communes (dont 68 dans les Alpes-Maritimes) sur une surface totale de 126 000 hectares.

En 2011, ce territoire compte 1 147 000 habitants et 388 000 emplois salariés, dont la quasi-totalité des emplois salariés de la métropole Nice - Côte d'Azur (98 %).

## 1 Les 72 communes de l'aire azurélienne

Carte du territoire d'étude



Source : Insee